



SOMMAIRE

Édito du Maire **P1**

Travaux communaux et vie de la commune

- ~ Station d'assainissement
- ~ Projet bibliothèque municipale
- ~ Abribus et sursacs de sécurité
- ~ Aménagements sécurité bourg et école
- ~ Info recensement 2011
- ~ Inscription infolettre
- ~ Le projet de Convention d'Aménagement de Bourg

- ~ Patrimoine: notre église en mauvais état
- ~ Nouveaux tarifs SMIVOM

P2-3

Infos communales et générales

- ~ Une nouvelle école maternelle et primaire pour la rentrée 2012
- ~ Bilan CCAS 2011
- ~ Inscription listes électorales
- ~ Inscription infolettre
- ~ Rapport DRAAF octobre 2011
- ~ Bilan de l'accidentologie

P4-5

Page Histoire

- ~ La ruelle de la Madeleine **P6**

Associations & Manifestations

- ~ Halloween
- ~ Bourses des Parents d'élèves
- ~ Saint Nicolas
- ~ Noël des écoles
- ~ Ouverture Local jeunes
- ~ Cours de théâtre en 2012
- ~ Vœux de la municipalité et goûter des aînés 2012
- ~ Agenda 2012 **P7-8**

EDITO DU MAIRE

Ce bulletin sera le dernier de l'année 2011. Cette année s'achève, et après un très bel automne, l'hiver avec sa grisaille s'est installé. Mais décembre, c'est aussi les lumières de Noël qui donnent un air de fête envers et contre les soucis. Je voudrais au nom du Conseil Municipal vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année.

Vous trouverez dans ce bulletin l'essentiel des dossiers de ces derniers mois. La station d'assainissement, le chantier le plus important de l'année qui vient de s'écouler, a avancé à marche forcée ces dernières semaines pour une mise en route en janvier. Le local jeunes est quant à lui terminé. Une première soirée a été organisée début décembre, mais dès janvier nous étudierons, avec l'association des jeunes, les modalités de son utilisation. Cette salle permettra aussi à l'équipe d'animateurs jeunesse de la CdC de mieux soutenir les initiatives des jeunes. Vous lirez aussi que le Conseil Municipal s'est penché sur la sécurisation du bourg et du quartier de l'école.

Pour le reste, vous n'êtes pas sans ignorer que nous avons puisé une certaine énergie pour tenter d'avancer sur le dossier RPI. Vous trouverez jointe à ce numéro une lettre aux parents d'élèves et habitants spécifique à ce dossier. Il nous a semblé nécessaire de rappeler les éléments factuels pour éviter les interprétations peu fondées.

Par la force des choses, la commune de Noailan aura donc une école complète – maternelle et primaire – à la rentrée de septembre 2012. Nous ferons tout ce qui est possible pour mener à bien ce dossier qui sera de fait le dossier majeur de cette prochaine année, sans remettre en cause nos autres projets.

Je voudrais terminer ces lignes en ayant une pensée toute particulière pour Monsieur Dubernet qui nous a quittés le 13 octobre dernier, et qui a légué à la commune sa maison, son matériel agricole et l'ensemble de sa propriété sise à Noailan. Il aimait la forêt, et nous tacherons, en entretenant cette propriété et en donnant à la maison une vocation fidèle à cette passion, de respecter sa mémoire.

À vous tous, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Laurence Harribey

Maire

Heures d'ouverture

lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Fermé le jeudi après-midi

M A I R I E

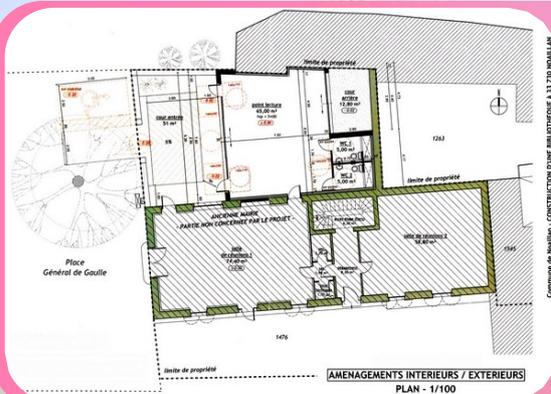
Contacts

9 place du Général Leclerc - 33730 Noailan
Tél: 05 56 25 35 08 / Fax: 05 56 25 86 49
Courriel: mairie.noailan@wanadoo.fr
Site internet: www.noailan.fr

La station d'assainissement bientôt opérationnelle

Les travaux de la station sont sur le point d'être achevés. La réception est prévue pour la fin du mois de janvier 2012 mais la mise en service devrait être effective à la fin de la première semaine de janvier.

Pour information, nous n'avons pu que déplorer une succession de vols commis ces derniers temps sur le site : outils, carburant... qui n'ont pas été pour aider les ouvriers du chantier.



Un point sur l'avancée du projet bibliothèque

Le projet de bibliothèque suit son cours, le cabinet d'architecte et les entreprises chargées des travaux ont été sélectionnés.

La première tranche qui débutera le 15 janvier 2012 consistera en la mise hors d'eau du futur bâtiment.

Le premier abribus bientôt installé au Bourg, celui de Lasserre en cours



Les futurs abribus seront du même modèle

Bientôt les enfants pourront attendre le bus scolaire à l'abri. L'abribus du Bourg sera prochainement installé. Dans un premier temps il y aura un abri dans le sens Langon-Bazas. Le second abri est en attente de passage en commission au Conseil Général.

L'abribus de Lasserre est toujours à l'ordre du jour. En attendant la validation officielle du Conseil Général, l'emplacement a été défini près du Lotissement des Prés de la Saubotte. La pose de cet abri sera accompagnée d'un déplacement du panneau d'agglomération pour sécuriser cette portion de route et l'inclure dans la limitation de vitesse à 50km/h.

Des parents ont sollicité la mairie pour un nouvel abribus à Pirec, qui est difficile à aménager en l'état actuel. La commune sollicite cependant les services du Conseil Général pour étudier cette demande.

Pour rappel: le Conseil Général adresse actuellement un courrier à tous les parents dont les enfants empruntent le bus. Y est joint un sursac réfléchissant à poser sur les cartables et sac à dos. Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de se munir d'un vêtement ou d'un sursac réfléchissant afin d'assurer la sécurité des enfants lors des attentes aux arrêts de bus... et ailleurs !



Modèle de Sursac adressé par le Conseil Général

Des aménagements pour améliorer la sécurité

Suite aux réunions du 2 novembre et du 6 décembre avec le responsable du Centre Routier Départemental (CRD) et le Conseil Général, la mairie va procéder à un renforcement de la sécurité aux abords de l'école et du centre bourg. A l'école le plateau limitant déjà la vitesse des véhicules à 30 km/h, va être réaménagé avec notamment 3 passages piétons. De plus, la sécurisation du cheminement jusqu'au portail de l'école va également être renforcée avec les poteaux en bois, déjà présents le long de la route, et qui vont être installés jusqu'à l'entrée de l'école.

Info recensement 2011

Au 1^{er} janvier 2011, la population de Noailan atteignait les 1524 habitants.

Le projet de Convention d'Aménagement de Bourg

Suite à la mise en sécurité du ramassage scolaire sur la place du bourg et le ralentissement des véhicules rappelant la limitation à 50km/h, la Convention d'Aménagement de Bourg a été remise à l'ordre du jour. Le dossier préparatoire qui avait été initialisé en 2008 a été actualisé en prenant en compte les nouvelles exigences liées à la sécurité routière et à l'évolution qui est aujourd'hui à donner au centre bourg. L'objectif est de favoriser une dynamisation du centre en adoptant un aménagement qui permettra une mise en valeur de la place, et en en faisant un lieu non seulement sécurisé mais également accueillant autant pour les usagers que les commerçants ou les manifestations. Un cahier des charges a été établi dans ce sens, en prenant en compte les demandes qui avaient été faites par les habitants à travers un sondage réalisé en 2008.



Patrimoine : notre église en bien mauvais état

L'église de Noailan est le seul édifice public témoignant du riche passé de la commune. Autrefois chapelle castrale, elle a été bâtie au tout début du XII^e siècle et a connu bien des péripéties. L'église était durant le Moyen-Age intégrée au castelneau (actuel château) abritant une garnison, et était une chapelle privée dans laquelle les habitants pouvaient pénétrer en empruntant la poterne, aujourd'hui condamnée, mais que l'on peut toujours observer (derrière les toilettes publiques)

Notre église, aujourd'hui d'âge fort respectable, aurait besoin d'un sérieux coup de neuf. En effet par temps de pluie, l'eau des gouttières créées par la toiture détériorée fait chuter par endroits le plafond en plâtre. La sacristie latérale est également condamnée et interdite d'accès pour cause d'effondrement, le clocher s'effrite lui aussi à cause des chainages métalliques qui s'oxydent et rongent la pierre.

Vous l'aurez compris, l'église ne se porte pas bien, et la commune souhaite remettre en état et en valeur ce beau bâtiment témoin de notre histoire. Cependant, avant tout travaux, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) impose la réalisation par un architecte qualifié d'un diagnostic sanitaire complet visant à dresser une liste la plus exhaustive possible des travaux nécessaires à la remise en état du bâtiment. Ensuite, c'est à la phase travaux qu'il faudra penser, et ceux-ci s'échelonneront sans aucun doute sur plusieurs années. Des financements interviendront, et outre ceux de la commune qui recevra pour l'occasion l'aide de la DRAC, l'appel aux dons et aux souscriptions constituera également une part d'investissement.

Cette église appartient à tous, elle est libre d'accès, et est utilisée tant pour les offices religieux que pour les manifestations (vous avez été nombreux à venir assister aux concerts de l'été dernier), et il serait dommage de la voir un jour tomber en décrépitude sans avoir fait quoi que ce soit pour la maintenir en état.

SMIVOM : vers une nouvelle tarification au profit des consommateurs

Le SMIVOM, syndicat responsable de la gestion de l'eau dans notre Canton, a fait parvenir l'arrêté qui sera appliqué au 1^{er} janvier 2012 et qui fixe de nouveaux tarifs d'abonnement et de consommation d'eau plus avantageux pour le consommateur, et plus précisément les petits consommateurs.

En effet, l'arrêté en question précise que l'abonnement ne peut dépasser par logement 40% du coût du service pour une consommation d'eau de 120 m³. En d'autres termes, cela signifie que l'abonnement de la majorité des abonnés passerait de 75,70€ à 71€. Le prix de l'eau au mètre cube augmentera, mais n'impactera pas négativement sur la facture. Les tarifs définitifs seront prochainement votés par le Syndicat, mais à titre d'exemple, pour une consommation d'eau de 80m³, la facture, abonnement compris, passerait de 137,30€ à 135,80€. Ça ne fait jamais qu'une différence de 1,5€, mais ne dit-on pas qu'il n'y a pas de petite économie...

Une nouvelle école maternelle et primaire pour Noailan à la rentrée 2012

Suite à la dissolution du RPI à la demande de Villandraut, Noailan accueillera l'ensemble des enfants noaillannais dans une école complète de la maternelle à la primaire. Nous compterons à la rentrée 2012 près de 200 enfants. L'inspection de l'Éducation Nationale nous a fait savoir qu'il y aurait 3 classes maternelles et 5 classes primaires, soit un besoin de 2 classes supplémentaires par rapport aux 6 classes aujourd'hui disponibles. Nous avons cependant décidé d'en construire 3 pour transformer une des classes actuelles en second réfectoire pour un meilleur confort des enfants durant les repas.

D'autre part, le projet de la CdC de construire un ALSH 3/6 ans à Noailan en prolongement de la salle de motricité libèrera la salle actuelle occupée par l'ALSH. Celle-ci sera aménagée en salle d'activités pour l'école, et pourra être mise à disposition de la CdC



Les nouvelles classes seront construites dans le prolongement de l'actuelle salle de l'ALSH

Le plan de la future école a été présenté aux élus par l'architecte retenu pour le projet, et a été adopté lors du Conseil Municipal de novembre. Le permis de construire a été déposé et le projet est maintenant en cours d'avancement. Une concertation avec les enseignants est prévue début janvier pour les aménagements.

Pour tenir informés les parents noaillannais, une réunion d'information aura lieu le MARDI 10 JANVIER 2012 à 20h30, salle du Conseil à la mairie.

CCAS: le bilan de l'année 2011

En 2011, l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Noailan est, comme chaque année, intervenu auprès de plusieurs habitants. Le CCAS est impliqué dans le domaine social, mais de manière très différente selon les situations. Voici donc un aperçu des actions menées tout au long de l'année :

- Visites aux domiciles des personnes âgées
- Visites et remise de cartes d'anniversaire aux personnes de 80 ans et plus
- Visites et remise de cartes de félicitations et de naissance
- Visites aux malades hospitalisés
- Visites aux nouveaux arrivants

- Goûter annuel des Anciens
- Portage de repas
- Dons de bois de chauffage

- Aides financières à plusieurs familles
- Plusieurs dossiers A.P.A. (Allocation personnalisée autonomie)
- Recherche de logements pour les familles en difficulté
- Traitement des dossiers de surendettement

Inscriptions listes électorales : derniers instants !

L'inscription sur les listes électorales de la commune de résidence est possible jusqu'au 31 décembre 2011. Il suffit de venir vous inscrire en mairie muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Exceptionnellement, la mairie sera ouverte le **samedi 31 décembre de 9h à 11h UNIQUEMENT** pour permettre quelques dernières inscriptions avant la fin de l'année.

Infolettre : demandez votre inscription !



Vous avez été nombreux ces derniers temps à demander votre inscription à la lettre d'information de Noaillan. L'infolettre permet d'être tenu au courant des événements de la commune, qu'il s'agisse d'une manifestation associative, d'un conseil municipal...et vous la recevez directement sur votre boîte mail.

Nous sommes actuellement en cours de réflexion pour créer une infolettre dédiée à l'avancée des projets communaux comme la station, la convention aménagement de bourg, la bibliothèque...

Si vous souhaitez vous inscrire pour recevoir l'infolettre, envoyez un message à l'adresse suivante : infonoaillan@gmail.com en précisant votre nom et une adresse mail à laquelle envoyer l'infolettre.

Rapport de la DRAAF d'octobre 2011

La commune de Noaillan est un territoire rural et agricole. La viticulture y est très présente, ce qui n'exclue pas les autres formes d'exploitations. La Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt en Aquitaine a adressé le rapport du recensement agricole établi sur le territoire aquitain. Partant d'un état des lieux actuel, il vise à mieux aborder l'évolution de l'agriculture et à s'adapter aux nouvelles exigences.

Le rapport montre que l'agriculture Aquitaine a fortement et favorablement évolué au cours des dernières années, et se place aujourd'hui dans les premiers rangs des régions françaises en terme de diversité des productions, avec de nombreuses exploitations bénéficiant d'un label, gage de qualité.

C'est aussi une agriculture en pleine mutation, qui s'engage sur la voie de la diversification des productions avec un certain nombre de questionnements quant à l'avenir. Notamment vis-à-vis de l'urbanisation massive qui tend à réduire les surfaces exploitées, mais également face à l'absence croissante de jeunes pour reprendre les exploitations. Bien sur, l'aspect environnemental est très présent, et se pose aujourd'hui et pour le futur la question d'une agriculture respectueuse de l'environnement, fournissant des produits sains à partir d'une production saine.

Le rapport complet est disponible en lecture ou en téléchargement sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <http://www.noaillan.fr/municipalite/dossiers-utiles/>

Bilan de l'accidentologie en Gironde en octobre-novembre

La Préfecture de la Gironde a communiqué les statistiques de l'accidentologie du département pour les mois d'octobre et novembre.

Les chiffres annoncent une baisse du nombre d'accidents, mais également du nombre de tués sur les routes girondines. Ce sont les véhicules légers qui sont surtout impliqués dans les accidents mortels, et malheureusement, les statistiques indiquent qu'avec environ 40% des cas, l'alcool est majoritairement responsable de ces accidents, devant la vitesse. Enfin, ce sont les 25-65 ans qui dans plus de 60% des cas sont victimes d'accidents mortels.

Vous trouverez les rapports complets en lecture ou en téléchargement sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <http://www.noaillan.fr/municipalite/dossiers-utiles/>

« Lou Cugn » ou la ruelle de la Madeleine

Chose promise, chose due. Lors de mon entretien avec Mme Lapujade, et dont vous aviez pu partager quelques souvenirs dans le précédent numéro, elle m'avait également confié un petit livret dont j'ignorais même l'existence. Ce livret, écrit par l'une des habitantes du quartier, Mme Bigot, soucieuse de conserver une trace de l'histoire, raconte la vie d'un quartier que l'on appelle communément aujourd'hui la ruelle de la Madeleine. En remerciant Mme Bigot, aujourd'hui disparue, d'avoir rapporté par écrit ces anecdotes et souvenirs et à Mme Lapujade de me les avoir confiés, car ils constituent aujourd'hui l'un des trop rares documents permettant de connaître un peu mieux l'histoire de Noailan.

Madeleine Despujols



Enclavée derrière l'ancienne mairie, la ruelle de la Madeleine est, comme son nom l'indique, une petite artère qui dessine un demi-cercle et dessert quelques habitations qui forment un quartier. On croirait ce pâté de maisons coincé derrière la place de l'ancienne mairie et le bourg; d'ailleurs ses habitants ont baptisé d'une appellation gasconne ce petit quartier « *Lou Cugn* », c'est-à-dire...Le Coin !

C'est dans ce coin que naquirent quantité de souvenirs. Et ce sont ces souvenirs que l'on retrouve à la lecture des quelques pages du livret. En parcourant ces lignes, vous découvrirez donc quelques bribes des jours passés dans la ruelle de la Madeleine.

D'abord, peut-être vous demandez-vous pourquoi la ruelle de la Madeleine est baptisée ainsi ? Le nom a été donné à cette petite rue en mai 2010, en remplacement du classique « Bourg Est », en mémoire à l'une de ses habitantes, Madeleine Despujols, qui était ce que l'on peut appeler une « figure » du quartier, toujours présente pour les autres, aimant les enfants qui l'appelaient d'ailleurs affectueusement « Mamie ».

Si la vie de ce petit quartier semble aujourd'hui calme voire même monotone, il n'en fut donc pas toujours de même il y a de cela quelques dizaines d'années.

L'histoire rapportée par Mme Bigot, c'est celle de plusieurs familles n'en formant qu'une, celle d'un quartier qui vivait comme un village dans le village. Les habitants *dou Cugn* vivaient un peu à l'écart de Noailan. On y trouvait les fermes abritant vaches, chevaux et cochons, et le laitier qui chaque jour partait faire la tournée des fermes, récolter le lait pour le vendre ensuite à la boutique.

Même un puits, d'une dizaine de mètres de profondeur, aujourd'hui condamné, était là pour approvisionner les habitants, qui venaient y puiser l'eau en plongeant un seau relié à une corde. Il était aussi le lieu où l'on prenait le temps de discuter avec les voisins, et parfois, comme le dit Mme Bigot, de parler de « ceux du Bourg ».



En face du puits, l'on pouvait utiliser le four commun pour la cuisine. Il était l'occasion de partager un rôti, un gâteau... D'ailleurs, les sources d'approvisionnement n'étaient guère éloignées, puisque l'épicerie-laiterie se trouvait dans le quartier et, chose étrange, on y rencontrait même un poissonnier – marchand de journaux ! L'agence postale se trouvait également ici, bref on a l'impression que la vie du bourg s'entassait dans ce petit coin de village.

L'histoire serait bien trop longue à coincer sur cette page. Quantité de souvenirs rapportés avec émotion reprennent vie à la lecture des quelques lignes de ce livret. Souvenirs de soirées enchantées et de bals improvisés au son du piston de Fernand, souvenirs d'André le plombier, de Maurice le sabotier et autres charpentiers et artisans qui chaque jour animaient le quartier ; et ceux, surtout, d'habitants qui prenaient le temps de vivre, de se retrouver, de partager. On imagine alors bien pourquoi *Lous dou Cugn*, comme ils aimaient à s'appeler eux-mêmes, s'y trouvaient si bien, au point d'oublier qu'ils vivaient non pas dans un coin, mais dans un village.

S.M.

Une soirée effrayante...

La soirée d'Halloween a été dignement fêtée par les jeunes habitants de la commune. Vêtus de costumes tous les plus effrayants les uns que les autres, une quinzaine d'enfants a déambulé dans les rues du centre bourg à la recherche de victimes potentiellement porteuses de bonbons ! Mais la nuit et la pluie n'aidant pas, ils ont heureusement trouvé refuge auprès des « Papilles » de Pierrick venu s'installer sur la place pour ravitailler les jeunes troupes avec sa soupe à la citrouille ! Merci donc à Pierrick et au Novalia qui chaque année permettent aux petits noaillannais de fêter Halloween dans la bonne humeur !

Une réussite pour les bourses organisées par l'Association des Parents d'Élèves

Vous avez été encore plus nombreux cette année à venir aux bourses organisées par l'Association des Parents d'Élèves du RPI.

La bourse aux vêtements, mi-octobre, a connu une forte affluence, les déposants comme les acheteurs ont été très nombreux et la fréquentation n'a pas connu de répit durant le week-end. Les gains se sont élevés à 862€, soit 300€ de recettes supplémentaires par rapport à la précédente édition.

Il en a été de même pour la bourse aux jouets organisée en novembre avec, en l'espace de quelques heures le matin, la quasi totalité des jouets déposés vendus. La recette de 568€ a été bien supérieure à celle de la précédente édition, de 395€.

Vous retrouverez les prochaines bourses des Parents d'Élèves en 2012 avec deux éditions (voir agenda en dernière page)



La fête de la Saint Nicolas le 4 décembre



Le 4 décembre dernier, c'est la Saint Nicolas qui était à l'honneur à la Salle des Fêtes ! L'association Bien Vivre à Noaillan était cette fois-ci accompagnée de l'association Villandraut Animations Loisirs pour proposer un après-midi récréatif aux enfants. Ces derniers ont également bénéficié d'une courte leçon d'histoire et ont fait connaissance avec Saint Nicolas, notamment grâce à une petite exposition présentée par l'ASVPV, association de sauvegarde du patrimoine de Villandraut.

Mais c'est la fête qui était à l'honneur ! C'est donc autour de rondes, danses, comptines et autres jeux orchestrés par Marc Vanhove que les enfants ont

passé cet après-midi, avec une fantastique chorégraphie collective sur la fameuse chanson « savez-vous planter des choux » !

Noël de l'école le 16 décembre

Les enfants des écoles de Noaillan et Villandraut ont dignement fêté l'arrivée des vacances de Noël avec la fête organisée le jour de la sortie, vendredi 16. Le Père Noël, arrivé dans l'après-midi pour visiter les enfants des classes maternelles à Noaillan et vérifier que tous avaient été bien sages, a d'abord distribué quelques cadeaux aux plus petits. Il a ensuite rejoint tous les enfants réunis à la salle des fêtes et a attentivement écouté les chants préparés par les élèves des classes primaires de Villandraut, avant de leur distribuer, à eux aussi, de nombreux cadeaux. Il est ensuite reparti préparer sa tournée qui, sans nul doute, sera cette année encore bien chargée !



Ouverture du local jeunes le 16 décembre

Vendredi 16 décembre, l'ouverture du local jeunes était fêtée avec une représentation des « Clowns » des Compagnons Comédiens. La trentaine de personnes, dont plusieurs jeunes de la commune et Nadède Zouroudis, Présidente de l'association des Jeunes à l'Assaut, a assisté à une représentation décalée de Christophe Boudé qui a pris plaisir à faire rire et même participer le public. Une ouverture de bonne augure donc, avec doré et déjà des cours de théâtre prévus pour les jeunes dans ce même local, et quelques autres projets.



Des cours de théâtre à Noailan en 2012

À partir du jeudi 4 janvier, des cours de théâtre pour jeunes et adultes seront dispensés par Christophe Boudé et sa troupe des Compagnons Comédiens, que vous avez découvert et apprécié lors du festival théâtre de l'été dernier.

Les cours pour les jeunes à partir de 11 ans seront dispensés au tout nouveau Local Jeunes, ruelle du calvaire, tous les jeudis de 18h30 à 20h00

Les cours pour adultes auront quant à eux lieu au premier étage de l'ancienne mairie deux fois par semaine : le jeudi de 20h30 à 22h00 et le vendredi de 14h00 à 16h00

Les inscriptions se dérouleront aux jours et horaires des cours.



VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ ET GOÛTER DES AINÉS 2012

Chaque début d'année est ponctué par les vœux de la municipalité aux habitants et le traditionnel goûter offert aux plus honorables des noaillannais.

Pour fêter l'entrée dans la nouvelle année 2012, les élus donnent rendez-vous à tous les habitants et nouveaux arrivants de la commune

Dimanche 8 janvier à 11h à la salle des fêtes

Le goûter des aînés sera organisé par la municipalité le dimanche suivant

Dimanche 15 janvier à 15h à la salle des fêtes

Agenda 2012: les dates à ne pas manquer

10 et 11 février : bourse aux livres, cd et dvd organisée par l'Association des Parents d'Élèves, salle des fêtes. Présence et dédicace d'Angélique Pelletier, illustratrice de livres pour enfants, le samedi matin.

30 et 31 mars : bourse aux vêtements d'été organisée par l'Association des Parents d'Élèves, salle des fêtes.